

1. Opinions

Délires multiculturalistes : ça suffit !



Ferry, Luc

Que notre premier ministre ait pu commander et laisser publier sur son site officiel un rapport qui propose l'abolition de la loi que je fis voter en 2004 sur les signes religieux à l'école m'a consterné. S'agit-il d'une bourde monumentale, d'une stratégie cynico-mitterrandienne visant à faire monter le FN ou d'une volonté de capter un vote communautaire ? On s'interroge.

J'entends bien que François Hollande, devant le scandale annoncé, s'est empressé depuis la Guyane de recadrer son premier ministre. J'ai noté aussi que ce dernier a aussitôt affirmé que les rapports n'engagent que ceux qui les rédigent. Soit. Mais quand on passe commande d'une réflexion sur des sujets de société aussi sensibles que l'intégration, on doit savoir à qui on s'adresse - ou alors il vaut mieux changer de métier. Et quand on rend publiques ses conclusions, c'est qu'on les juge à tout le moins assez pertinentes pour nourrir un débat. Eh bien, c'est réussi !

Le débat a lieu, en effet, mais je doute qu'il tourne à l'avantage de Jean-Marc Ayrault tant les propositions avancées sont polémiques, pour ne pas dire haineuses envers notre tradition républicaine : suppression de la loi sur les signes religieux, donc, mais aussi révision des livres d'histoire (faudra-t-il désormais ne plus parler des « invasions barbares », mais des « apports culturels de nos amis ostrogoths » ?), création d'un délit de « harcèlement racial », comme si la législation actuelle ne suffisait pas, interdiction d'évoquer dans les médias l'appartenance ethnico-religieuse d'une personne, modification des noms de rue... Et puis quoi encore ?

Il est temps, face à ces nouveaux symptômes de dérégulation, de rappeler quelques vérités que la gauche semble en voie d'oublier. D'abord, la loi sur les signes religieux était indispensable dans le contexte où elle fut édictée et votée par tous les républicains dignes de ce nom. Il s'agissait, non de critiquer telle ou telle religion, mais de tout faire pour éviter que nos écoles se structurent en communautarismes violents. Comme je l'ai dit et répété à l'époque, il me semblait inadmissible qu'en entrant dans une classe, on aperçoive aussitôt le camp des musulmans, avec voile et keffieh, celui des juifs à kippa, des sikhs à barbe et turban, et pourquoi pas des catholiques à grande croix, les professeurs-arbitres n'ayant plus qu'à compter les coups !

Je rappelle qu'après la deuxième intifada, les actes racistes et antisémites venaient, dans la seule année 2001, d'augmenter de 200 % ! Nombre de jeunes commençaient à s'identifier aux Palestiniens, d'autres aux Israéliens, et les tensions devenaient si agressives qu'il eût été irresponsable de ne pas intervenir pour calmer le jeu. J'ajoute que la France est le pays qui compte sur son sol les communautés musulmane et juive les plus importantes d'Europe. Je précise encore que la question des femmes était loin d'être négligeable, comme en témoigne la naissance du mouvement Ni putes ni soumises, une association qui réagissait à des tentatives d'islamisation radicale des banlieues, situation catastrophique pour les jeunes filles auxquelles on imposait de plus en plus brutalement le port du voile.

Dans ce contexte, où les esprits s'échauffaient de part et d'autre, je me suis aussi opposé, ce qui n'était pas une mince affaire, aux laïcards maximalistes : suivant d'ailleurs en cela les avis des plus hauts dignitaires de l'Église, je n'ai pas voulu interdire les signes religieux discrets, ceux qui ne causaient aucun trouble à l'ordre public et relevaient de la seule liberté de pensée ou d'opinion.

